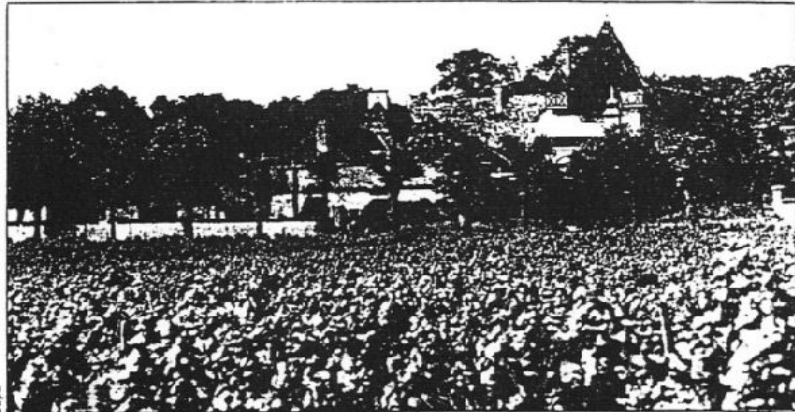


LA CITADELLE DU BEAUJOLAIS

Le Beaujolais reste français. Le groupe canado-américain Seagrams, dernier étranger à s'être risqué dans ce terroir, passe la main. Quatre ans à peine après l'avoir acheté, il revend le château de Pizay et ses 272 hectares, dont 90 plantés en appellation beaujolais, beaujolais-villages et morgon. C'est la Safer (Société d'aménagement foncier et rural) qui, faisant jouer son droit de préemption et moyennant 21 millions de francs (le vendeur en demandait 25 à l'origine, paraît-il), a écarté d'éventuels acquéreurs iraniens, japonais et même belges. Sous l'égide de la caisse du Crédit agricole de la Loire, une solution régionale a été trouvée sur la place bancaire de Lyon qui permettra de rétrocéder le domaine, sous forme de parcelles, aux viticulteurs intéressés. Il y aurait environ 60 candidats. C'est peu si l'on considère les 10 000 exploi-

Qu'il s'agisse de ses terres ou de ses bouteilles, le Beaujolais se prête mal aux placements.

tations existantes. Mais c'est suffisant pour enlever toutes leurs chances aux étrangers à la région et à la profession. Sans doute est-on loin des années folles — 1969 à 1973 — où l'argent « rôdait autour des vignes ». Mais un vignoble qui a vu en vingt ans sa superficie grandir de moitié (21 000 hectares aujourd'hui), ses rendements moyens passer de 38 à 60 hectolitres et qui a vu en cinq ans ses ventes doubler et ses exportations augmenter de 60 % continue à susciter les convoitises. En 1978, un hectare planté laisse un revenu net de 5 000 à 30 000 francs. Des chiffres qui expliquent que le beaujolais ait connu plusieurs invasions plus ou moins pacifiques. Mais presque tous ceux qui ont voulu pénétrer dans cette citadelle des viticulteurs locaux ont échoué. A quelques exceptions près, dont Kiravi, orienté vers la commercialisation, sous l'impulsion de son président, M. Paul Crémieux, et Nicolas, qui a sur place son laboratoire et ses chaînes de mise en bouteilles. Cela pour les Français. Quant aux étrangers, la réussite de la société d'Anjou, grand propriétaire, qui appartient au groupe Aman, de Neuchâtel (une des plus grandes maisons de vin suisse) ne peut pas faire oublier les déboires des Anglais : International Distillers & Vintners aurait même perdu, en moins de trois ans, plus de 25 millions de francs. La firme



Le château de Pizay : 272 hectares rachetés par la Safer à un groupe canado-américain.

continue à éponger ses pertes grâce aux revenus, entre autres, de son porto Croft et de son whisky J and B.

M. Hubert Piat, négociant, « élevé dans le vignoble » et auteur d'un livre intitulé « Le Beaujolais », n'est pas étonné du retrait de Seagrams. « Nous ne verrons pas avant longtemps, estime-t-il, d'autres multinationales essayer de s'introduire en Beaujolais. » Encore faut-il remarquer que Seagrams ne perd pas d'argent : le château avait été acheté 14 millions il y a quatre ans.

M. Piat sourit des fonctionnaires et des financiers qui croient pouvoir faire des prévisions dans un vignoble où les variations de cours peuvent aller, pour une pièce de rouge de 215 litres, de 400 à 1 300 francs. Quant à la pièce de mâcon blanc, négociée il y a un an 900 francs, elle s'enlève en ce moment à 2 000 francs. Des prix dictés par le climat, qui donne des rendements en dents de scie : 20 hectolitres à l'hectare en 1957, 79,9 en 1973, 33 en 1975, 55 en 1977. Autant dire que les ban-

quiers, qui tiennent 70 % du négoce bourguignon, ne se risquent pas dans la terre (voir « Le Nouvel Economiste » du 7-11-1977). Et que les particuliers n'ont guère de chances de réussir. « A moins, concède M. Hubert Piat, d'acheter un bon château avec des terres bien exposées et un nom ronflant, et surtout à condition de l'exploiter soi-même. » Mais les viticulteurs et la Safer veillent.

Alors, à défaut de placer son argent dans la terre, peut-on le faire dans les bouteilles d'un vin qui a la réputation de ne pas se garder ? « Sitôt récolté, sitôt acheté, bu et pissé », reconnaît-on en Beaujolais. Première question : de quel vin parle-t-on ? Il y a 48 000 000 de bouteilles d'appellation contrôlée par an — beaujolais supérieur et beaujolais primeur. Car il n'existe pas un beaujolais, mais des milliers. Même s'ils sont tous issus d'un même cépage : le gamay. Stocker un beaujolais-villages fait rire les connaisseurs, qui, en revanche, savent que l'on peut faire de bonnes affaires en gardant plusieurs années du moulin-à-vent, par exemple.

Acheter du beaujolais, cependant, ne constitue pas réellement un « placement », mais plutôt une façon d'économiser sur une consommation future, et de se constituer à meilleur compte une cave qui, dans trois ou cinq ans, coûterait beaucoup plus cher. Cela dit, à condition d'avoir une vraie cave on peut stocker. Mais attention, il faut :

- ▶ Ne jamais acheter les millésimes 60, 63, 65 et 68 ; être prudent sur le 75 ;
- ▶ Se méfier des prix trop bas, des noms fantaisistes et des étiquettes « rétro » ;
- ▶ Si on achète à la propriété sans connaître le viticulteur, s'assurer que les bouteilles proviennent du même stock que celle que l'on a goûtée ;
- ▶ Dans tous les cas, ne jamais garder un millésime au-delà de cinq à dix ans, selon les crus. Même si on débouche encore d'excellentes bouteilles de 1945 : c'est l'exception qui confirme la règle.

François CAZENAVE □

M. Hubert Piat, négociant : pas de multinationales en Beaujolais.

